



Neuilly sur Seine, le 27 Juillet 2007

**COMMUNIQUE RELATIF
AU CONTRAT DE LIQUIDITE**

La société Compagnie Industrielle et Financière d'Ingénierie, INGENICO SA, a décidé de porter de 2 à 4 millions d'euros le montant affecté au contrat de liquidité INGENICO mis en œuvre le 26 Octobre 2004 avec Crédit-Agricole / Cheuvreux.